

JRS rapport de l'atelier, 25 November 2013

Date de l'atelier: 2-3 Octobre 2013

Lieu: BGBM, Berlin

Projet: *Mobilisation des données pertinentes à la prise de décision et pour l'élaboration des politiques*¹

Participants: Jean Ganglo; Pierre Radji; Innocent Akampurira; Baba Ainina; Fatima Parker; Selwyn Willoughby; Hulda Gideon; Joana Ranaivo; Saidou Doimbouya; Lizanne Roxburgh; and Russell Galt.

Animateurs: Selwyn Willoughby and Russell Galt

Auteur du rapport: Russell Galt

1. Introduction

Le projet soutenu par le JRS, *Mobilisation des données pertinentes à la prise de décision et pour l'élaboration des politiques*, nécessite de s'engager avec plusieurs gouvernements africains et quelques autres institutions pour identifier, hiérarchiser, normaliser et publier des données de la biodiversité d'importance stratégique pour le développement durable du continent, tout en renforçant les capacités régionales en informatique de la biodiversité. Le projet vise à consolider les efforts du contingent africain de la communauté de la Global Biodiversity Information Facility (GBIF), qui essaie de devenir l'interface de données scientifiques (en matière de biodiversité) pour le continent.

Depuis 2010, la communauté africaine de GBIF s'est réunie chaque année pour partager leurs expériences, renforcer les capacités régionales et la collaboration, discuter de la façon de mobiliser les données, et vérifier le progrès. Ces réunions ont eu lieu en: Entebbe, Ouganda (30 août - 1 septembre 2010); Pretoria, Afrique du Sud (13 au 14 septembre 2011 et 16 à 18 avril 2013), et Kigali, Rwanda (17 au 18 juillet 2012).

La communauté africaine du GBIF a souvent demandé comment peut-on renforcer la pertinence socio- économique des données. En fait, comment peut-on utiliser les ressources limitées de la mobilisation de données, afin d'avoir plus d'impact. Relever ce défi est au centre du projet financé par le JRS.

2. Objectifs de l'atelier

La réunion de la communauté africaine de GBIF a été organisée à Berlin avec les objectifs suivants:

- Familiariser les participants avec les objectifs, la méthodologie et les résultats attendus du projet JRS;
- Définir les données pertinentes à la prise de décision et pour l'élaboration des politiques;

¹ Pour les fins de ce projet, la mobilisation de données comprend trois activités principales: la collecte, la numérisation et l'édition.

- Identifier les domaines d'action qui sont contraints par des données insuffisantes;
- Commencer la cartographie des arrangements institutionnels dans les pays d'Afrique et d'identifier les obstacles à la mobilisation de données; et
- Hiérarchiser les besoins (financiers, techniques et technologiques) pour mobiliser des données en Afrique.

3. Définition des données pertinentes à la prise de décision et pour l'élaboration des politiques

A la réunion du GBIF à Pretoria, avril 2013, les 'node managers' ont distillé des priorités thématiques pour la mobilisation de données en Afrique (à savoir: les espèces marines, d'eau douce, exotiques envahissantes, en voie de disparition, et génétiquement modifiées). Pour consolider ces discussions, les délégués à la réunion de Berlin ont cherché à définir des données pertinentes à la prise de décision et pour l'élaboration des politiques, au niveau de pays.

Tout d'abord, les participants voulaient comprendre le groupe de la politique / décideurs (quelque peu ambiguë). Une distinction a été établie entre les élus et les techniques:

- **Les élus** ont été décrits comme étant axée principalement sur le court terme, et intéressés à soutenir seulement les activités qui contribuent directement à leurs manifestes (ou plus cyniquement, à leur popularité). Cette réalpolitik a des implications importantes pour 'la pertinence politique' des données et en effet, les efforts de collecte de fonds.
- **Les officiels techniques** ont été décrits comme étant jouer un rôle clé en conseillant les élus, en interprétant la science de données et proposant des cours et principes d'action. Ainsi, officiels techniques peuvent exercer un pouvoir considérable dans la formulation de la politique. Connaître leurs besoins en termes de données, et connaître les possibilités de cette science d'influencer la politique, peut ajouter plus des paramètres à notre définition des données pertinentes.

Les participants ont pu citer plusieurs exemples de données pertinentes dans leurs pays respectifs, allant de moustiques aux cultures rares. En cherchant à caractériser ces données concernant les politiques, les participants ont façonné des critères. Plus précisément, ils ont convenu que la mobilisation des données pertinentes devraient:

- i) servent à mieux informer les politiques et la prise de décision, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de la recherche scientifique;
- ii) en résulte des améliorations perceptibles dans la politique et la prise de décision;
- iii) contribue à grandes priorités de développement socio- économique;
- iv) scientifiquement justifiable et défendable;
- v) appuie les priorités nationales pour la conservation de la biodiversité et de la recherche (en supposant que ces priorités sont également alignés avec les objectifs plus larges de développement national).

En outre, la préférence doit être accordée à la mobilisation des données qui:

- i) servent à compléter des ensembles de données autrement - incomplètes, améliorant ainsi l'utilité de la recherché;
- ii) nécessitent la coopération inter-institutionnelle, renforçant ainsi les réseaux.

4 . Identifier des données pertinentes dans la pratique

Ayant examiné les caractéristiques de la politique/décideurs, identifié exemples de données pertinentes, et façonné un ensemble de critères définissant, les participants ont exploré un certain nombre d'approches à l'identification des données pertinentes dans la pratique. Il a été constaté que l'approche la plus appropriée pour un pays dépend largement de la maturité de la gestion de données dans ce pays. Ces approches sont les suivantes:

- i) Numériser arriérés de données analogiques pour compléter des ensembles de données et permettre de nouvelles recherches scientifiques.
- ii) Donner la priorité aux données analogiques avant de commencer la numérisation.
- iii) Mobiliser des données de l'intérieur des zones de biodiversité nationale (e.g. zones protégées) qui sont déjà délimitées pour leur importance écologique, sociale et économique.
- iv) Formuler une question urgente concernant la gestion des ressources naturelles et d'identifier les données nécessaires pour répondre à cette question.
- v) Travailler à rebours à partir d'une priorité de développement socio-économique, à la fondation écologique (par exemple sur les services écosystémiques) et extrapoler les exigences en matière de données.

Comme la gestion des données améliore dans un pays donné, on va utiliser plus efficacement la technologie disponible, les normes, les outils et les réseaux. Ensuite, il peut s'attendre à ce que la mobilisation de données deviendra plus stratégique et axée sur la demande. Figure 1 illustre cette progression vers la mobilisation de données avec impact fort.

5. L'engagement et la collaboration institutionnelle

Une autre tâche de l'atelier était de comprendre le paysage des institutions et d'autres parties prenantes dans chaque pays africain participant en vue d'identifier les possibilités de collaboration et de partage des données. Dans cette quête, les participants ont formé des petits groupes pour discuter de leurs expériences dans l'identification et la coopération avec les institutions. Plus précisément, ils ont été invités à distinguer des obstacles importants et des solutions pragmatiques au partage de données, l'élaboration de leurs expériences au niveau des pays respectifs. Ces obstacles et les solutions sont résumés ci-dessous.

5.1. Les obstacles au partage de données

The node managers cité une diversité de raisons pour lesquelles certaines institutions et les individus ne veulent pas partager leurs données. Ces raisons sont répertoriés comme suit:

- i) Préoccupations que les données seront détournés pour soutenir le travail d'autres chercheurs sans raison crédit;
- ii) Concerne que le partage des données sera saper l'autorité des titulaires de données;
- iii) Concerne que la qualité des données peut être insuffisante pour la publication;
- iv) la crainte que des données imparfaites seront examinés et critiqués;
- v) les incitations inadéquates pour le partage de données, ou au moins des doutes sur les avantages de profession;

- vi) Des outils inadaptés (matériels, tels que les scanners);
- vii) Le manque de compétences et de formation, en particulier dans la langue française;
- viii) les ressources humaines et financières insuffisantes; et
- ix) le cadre de la politique n'est pas propice à l'échange de données.

5.2. Les solutions au partage de données

Les node managers ont été en mesure d'identifier rapidement les obstacles ci-dessus avec une relative facilité. Toutefois, une plus grande difficulté a été rencontrée dans leur tâche d'identifier les solutions au partage de données. Discussions sur les solutions ont été relativement longues et au cas par cas. De toute évidence, il n'existe pas de solution miracle pour surmonter tous les obstacles au partage de données, mais les node managers étaient en mesure de fournir des indications utiles et des conseils.

a) Assurer l'institution de données qu'ils conserveront la propriété de les données et qu'ils recevront crédits appropriée lorsque ses données se sont utilisées.

- i) L' Institut de médecine traditionnelle en Tanzanie était réticent à partager ses données, craignant qu'elle ne soit utilisée par d'autres sans donner le crédit en raison . TanBIF a montré l'Institut que des données similaires étaient déjà en ligne et de manière appropriée crédit. TanBIF a fait valoir que réticence sur des données entraînerait la perte de la reconnaissance précieuse. Ainsi, l'Institut a décidé de publier ses données.

b) Mettre en évidence les conséquences négatives potentielles de la dissimulation de données.

- i) SANParks (South African National Parks) a d'abord été réticents à partager ses données. Cependant, l'opinion de l'organisation a changé après avoir été alerté sur les conséquences potentiellement négatifs. Il a fait valoir que réticence sur les données, encouragerait l'acquisition de données par des voies informelles, compromettant ainsi l'autorité de SANParks. En outre, il a été souligné que la réussite de la conservation pourrait souffrir si les chercheurs sont confinés à l'aide de sources de données inférieures . La question reste en suspens.

c) Assurer les institutions que les données peuvent être mis à niveau après avoir été publié pour apaiser leurs inquiétudes sur la qualité des données et de contrôle.

- i) Le Département de botanique de l'Université de Dar es-Salaam, a tenu une grande quantité de données sans coordonnées GPS et était donc d'abord réticents à les partager. Cependant, après assurances ont été données que les données pourraient être mis à jour, une fois les coordonnées GPS étaient prêts, le Département de botanique a accepté de publier.
- ii) Le Transvaal Museum en Afrique du Sud a également été réticents à publier ses données en raison de préoccupations sur la qualité des données, jusqu'à SANBI a rassuré le musée que les données n'ont pas à être parfait pour être partagés, et peut être mis à jour plus tard.

d) Renforcer les incitations pour le partage des données, mettant en évidence la valeur de la collaboration et l'importance stratégique de l'ensemble de données.

- i) The Animal Demography Unit de l'Université de Cape Town a d'abord hésité à partager ses données, mais a finalement accepté de publier le tout après avoir été

convaincu par SANBI de l'importance stratégique des données et de l'exposition positive et la reconnaissance que la publication porterait à l'unité.

- ii) En Madagascar, GBIF a financé six institutions pour former à la gestion de l'informatique et les données. Les techniciens ont également été payés pour leur temps. Cette abouti à la publication de plus de 25,000 dossiers.
 - iii) En Guinée, un certain nombre d'institutions, y compris l'herbier national, ont été persuadés de partager leurs données en échange d'un nouveau matériel pour appuyer la saisie des données, et la formation de personnel sur Réseau Informatique des Herbiers Africains (RIHA).
 - iv) En Bénin, l'herbier national a été engagé dans les efforts de mobilisation de données, par le biais de l'installation d'un scanner et le serveur dans l'établissement. Au Bénin, la possibilité d' un partenariat avec une organisation internationale crédible et le potentiel conséquent de mobiliser des ressources a été trouvé pour être un puissant stimulant pour le partage des données.
- e) Engager les institutions au plus haut niveau approprié en vue d'influencer ceux qui ont le pouvoir de prendre des décisions.**
- i) Le Department of Agriculture, Forestry and Fisheries (DAFF) de l'Afrique du Sud n'est pas en mesure de partager des données sur les espèces de poissons en ligne, étant donné qu'il est utilisé pour calculer les quotas de pêche et est donc sensible. Afin de publier ces données, l'autorisation doit être reçue par les échelons supérieurs du gouvernement.
 - ii) Un membre du GBIF Secretariat a réitéré ce point, indiquant qu'un "changement de culture de l'organisation» est nécessaire, et que les hauts fonctionnaires sont les initiateurs les plus efficaces d'un tel changement.
- f) Convoquer des institutions de données de maintien de trouver un terrain commun, de renforcer la confiance et d'établir un réseau national.**
- i) En Mauritanie, 9 institutions ont été invités à participer à une conférence sur l'informatique de la biodiversité, et à faire des présentations sur leurs bases de données respectives. Les représentants de ces institutions ont alors convenu de signer un accord pour permettre le partage des données.
- g) Communiquer l'importance stratégique et les avantages multiples de partage de données d'une manière qu'est approprié culturellement, linguistiquement et techniquement.**
- i) Le 'lingua franca' de la communauté GBIF, y compris le Groupe Afrique GBIF, est l'anglais. La plupart du groupe GBIF-Afrique ont une connaissance pratique de l'anglais, mais le fait que tant d'outils de GBIF, des lignes directrices et d'autres documents, ne sont pas disponible en français crée des difficultés pour les node managers francophones quand promouvoir le partage des données .
 - ii) Le node manager de Togo a souligné l'importance d'une communication efficace afin d'engager, informer et convaincre les institutions de partager leurs données.
- h) Créer un cadre politique propice à l'échange de données.**
- i) En Guinée, un certain nombre d'institutions ont été identifiés et invités à convoquer à une conférence de l'informatique de la biodiversité . Un memorandum d'accord a été signé par plus de 15 organisations différentes lors de la réunion, ce qui permet le partage des données.

- ii) Au Togo, huit établissements différents ont signé un accord pour partager et publier des données sur les champignons.
- iii) En Mauritanie, l'autorité Parc National du Diawling a signé un accord ce qui permet le partage de données sur la biodiversité de la rivière Sénégal.
- i) Fournir la formation du personnel sur l'informatique de la biodiversité de développer des compétences dans les institutions de données de maintien.**
 - i) Les 'GBIF mentoring projects' ont réussi à augmenter la capacité des node managers, et donc les projets doivent continuer à engager les institutions Africains.
 - ii) A Madagascar, le Bénin et la Mauritanie, l'offre de formation a fourni une puissante incitation pour les établissements de données tenue à coopérer.

6. La voie à suivre

Les prochaines mesures immédiates à prendre sont les suivantes:

- Réexaminer et, le cas échéant, restructurer le plan de travail du projet et le calendrier;
- Préparer le rapport trimestriel du projet (pour le donateur);
- Communiquer avec les node managers d'acquérir des informations plus détaillées sur les études de cas spécifiques et les arrangements institutionnels;
- Développer une boîte à outils pour déterminer des données pertinentes;
- Affiner les rapports au niveau des pays sur les données prioritaires pour la mobilisation; et
- Consultez les node managers à fixer des dates et des lieux pour les ateliers sous-régionaux.

7. Conclusions

Bien que seule une petite proportion de la communauté pourrait participer à la réunion, les discussions ont été très riches. Ensemble, le groupe a articulé les caractéristiques des données pertinentes et a identifié un certain nombre d'approches pour identifier ces données dans la pratique. Le groupe a également pu lancer le mapping des arrangements institutionnels dans leurs pays respectifs et ils ont utilisés leurs expériences personnelles pour mettre en évidence obstacles courants et des solutions pragmatiques pour le partage des données. En outre, diverses études de cas sont venues à la lumière, qui peut éclairer l'élaboration d'outils et de lignes directrices dans le cadre du projet du JRS.

Cependant, Il y avait deux défauts de l'atelier, les deux pouvant être attribués à des contraintes de temps. Tout d'abord, la discussion sur les données pertinentes a abouti relativement peu d'études de cas. Deuxièmement, il n'était pas possible de donner la priorité aux besoins de capacités différents (financières, techniques et technologiques) en Afrique. Néanmoins, sans doute, ces questions Ils recevront beaucoup plus d'attention quand le projet progresse.